

Initiatives parlementaires

l'interdiction partielle des essais nucléaires que les signataires sont obligés de respecter. Le député qualifie ce traité de faux-fuyant. C'est ridicule. Il ne s'agit pas d'un faux-fuyant, mais d'une occasion que 116 États ont décidé de saisir.

J'estime que notre gouvernement devrait appuyer non seulement la tenue de cette conférence, mais encore son objet. Je lui demande instamment de ne pas afficher une attitude négative à cet égard et je supplie les Canadiens de l'exhorter aussi en ce sens. Nous avons une chance de mettre fin aux essais nucléaires.

• (1440)

Mme Barbara Sparrow (Calgary-Sud-Ouest): Monsieur le Président, je veux dire quelques mots au sujet de la motion présentée par le député de Notre-Dame-Grâce concernant la tenue d'une conférence en vue de remplacer le traité sur l'interdiction partielle des essais nucléaires par un traité sur l'interdiction complète des essais nucléaires.

Comme le premier ministre l'a dit cette semaine à la Conférence «Cielles ouverts», la guerre froide est terminée. Nous accueillons tous avec plaisir les importants progrès rendus possibles grâce aux nouvelles attitudes adoptées massivement en Europe de l'Est au cours des derniers mois.

Comme l'a déclaré mon collègue, le député de Cumberland-Colchester, le Canada a l'intention d'apporter une contribution très constructive à cette conférence. La Chambre serait donc peut-être intéressée à connaître les progrès réalisés récemment à cet égard. On tient actuellement une série de réunions à New York pour décider où et quand aura lieu la conférence en vue de modifier le traité sur l'interdiction partielle des essais nucléaires. Le Canada veut que ces différends concernant des questions administratives soient réglés d'une façon satisfaisante pour tous les membres du traité.

Le Canada, malgré toutes les réserves qu'il a quant à l'utilité d'une telle conférence, s'est déjà montré prêt à faire des compromis sur la date de la conférence. Nous préférons que la conférence ait lieu en janvier 1991, comme l'ont proposé les États dépositaires. Cependant, dans une déclaration qu'elle a faite à l'Assemblée générale des Nations unies, notre ambassadrice au désarmement, Peggy Mason, a dit que le Canada était prêt à accepter que la conférence soit divisée en deux parties, soit une première phase organisationnelle courte en 1990, suivie de la phase principale en 1991. Il s'agit là d'un compromis raisonnable qui semble jouir d'un appui de plus en plus vaste.

Le gouvernement espère que tous les députés feront preuve de souplesse et d'un esprit de compromis, afin de parvenir rapidement à une entente sur cette disposition administrative et d'autres dispositions du genre relatives à la conférence.

Même si cette conférence aura lieu sous peu, il est manifeste que l'amendement proposé n'a pas le soutien nécessaire pour être adopté. La conférence n'est pas vouée à l'échec pour autant. La délégation canadienne sera dirigée par l'ambassadeur Mason qui tentera de faire en sorte qu'on se rapproche d'un traité sur l'interdiction complète des essais. Plus précisément, nous espérons que cette rencontre donnera un nouvel élan aux efforts déployés à l'heure actuelle, dans le cadre de la conférence de Genève sur le désarmement, afin de parvenir à la conclusion d'un traité sur l'interdiction complète des essais. L'établissement du mandat d'un comité spécial sur l'interdiction des essais nucléaires serait la première étape de ce processus. Si l'on aboutit à un tel résultat—et nous croyons que la chose est possible—la conférence aura été utile.

Aujourd'hui, les gens d'en face ont manifesté de l'inquiétude au sujet de l'engagement qu'ont pris les États-Unis et l'Union soviétique, pour ce qui est des pourparlers bilatéraux sur les essais nucléaires. Le Canada est résolument favorable à des négociations bilatérales entre les États-Unis et l'URSS, portant étape par étape sur les essais nucléaires; le Canada accueille donc favorablement les progrès dans la négociation d'un protocole révisé de vérification pour le traité préliminaire sur l'interdiction des essais et pour le traité sur les explosions nucléaires pacifiques. Nous sommes heureux de constater ces progrès encourageants et de noter les déclarations récentes du gouvernement américain signalant que l'interdiction complète des essais nucléaires demeure son objectif à long terme.

Nous continuerons d'exercer des pressions afin que les puissances nucléaires s'entendent rapidement pour passer à la prochaine étape des négociations sur les essais nucléaires devant mener à un traité sur l'interdiction complète ces essais. Nous nous sommes mis en rapport avec des représentants du gouvernement américain au sujet des déclarations récentes selon lesquelles il y aurait eu un changement de cap dans la politique américaine sur les essais nucléaires, les États-Unis n'étant plus disposés, semble-t-il, à passer immédiatement à la prochaine phase de négociation d'un traité sur l'interdiction complète des essais nucléaires.

On nous a garanti que la politique américaine sur les essais nucléaires n'avait pas changé. La confusion semble découler d'un changement dans le libellé portant sur la date à laquelle les États-Unis prévoient passer à la prochaine étape des négociations sur les essais nucléaires. Les Américains ne veulent pas le faire immédiate-